



Comment stopper l'arnaque filtres réfrigérateurs ?

Par **pseudomineral**, le **03/07/2009** à **19:12**

Bonjour,

Le groupe de franchise mondial (x) distribue un filtre miracle contenant un minéral supposé unique et révolutionnaire : la « Sorbite ».

La « Sorbite », extraite dans une mine située dans le désert du NEVADA, aurait des propriétés antibactériennes stupéfiantes et quasi magiques.

Ce « minéral » serait unique au monde et une seule mine au monde le produirait.

Un ancien épicier de la ville de Bourges, (x) , devenu apprenti franchiseur, prétend détenir un droit de distribution exclusif en France sur la poudre miracle de « Sorbite » et tenterait depuis trois ans de revendre ce droit à prix d'or à des commerciaux franchisés au chômage ou sur le carreau, moyennant la promesse de revenus annuels net après impôts supérieurs à 300 000 euros.

Mis en cause par d'anciens salariés, (x), le patron de la société (x) a du se résoudre à avouer que la « Sorbite » n'est pas un minéral après l'avoir laissé croire pendant plus de trois ans à coup de communiqués de presse tapageurs.

Alors la « Sorbite » est-elle oui ou non un minéral ?

1) La « Sorbite » est présentée comme un minéral :

Depuis trois ans les dirigeants (x) France prétendent avoir découvert un « filtre contenant un

minéral 100% naturel dénommé « Sorbite » :

[http://www.x.fr/images/stories/fichiers/presentation_x_france\(2\).pdf](http://www.x.fr/images/stories/fichiers/presentation_x_france(2).pdf)

Selon la société x France, une seule mine au monde, située dans le désert du Mojave, produirait ce minéral « unique » aux propriétés également « uniques » et hors-normes.

Cette présentation trompeuse a permis aux dirigeants x France de faire croire à une exclusivité de distribution sur un produit prétendument « unique » au monde afin d'exiger des droits d'entrée élevés et de berner des candidats franchisés.

2) La « Sorbite » ne serait plus un minéral :

En 12 juin 2009 les dirigeants (x) France affirment soudainement que la « Sorbite » n'est « pas un nom de minéral » :

<http://forum.pacte-ecologique-2007.org/viewtopic.php?id=3052>

quote

Bonjour,

Je suis le dirigeant (x) France. .

Mon entreprise propose un produit qui agit sur la durée de conservation des produits frais. Il s'agit d'une variété d'argile blanche, dénommée « Sorbite » : Il ne s'agit pas d'un nom de minéral.

x

x France

/quote

3) Alors la « Sorbite » est-elle ou non un minéral ?

En page 10 d'un dossier de présentation de la « Sorbite » : (<http://www.x.fr/images/sto>

Par **jeetendra**, le **03/07/2009** à **19:19**

bonsoir, je me suis permis de mettre x à la place de la société concernée et de son dirigeant, [fluo]à l'avenir il ne sera plus fait état [/fluo]de nom de société, de leur dirigeant, adresse, c'est [fluo]contraire aux principes d'Expératoo[/fluo], merci pour votre compréhension, cordialement